

LIMOGES METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2025

Motion

L'annonce de l'étude de la faisabilité d'un aller-retour quotidien direct entre Lyon et Bordeaux a suscité curiosité et intérêt pour les utilisateurs du transport ferroviaire, ainsi que pour les acteurs économiques et politiques des régions concernées. Cependant, il est vite apparu que cette annonce ne répond ni aux attentes des habitants, ni à celles des acteurs économiques du Massif central, elle est ressentie comme une insulte pour nos territoires.

En effet le projet propose de relier directement les deux métropoles Bordeaux et Lyon en passant par Poitiers, Saint-Pierre-des-Corps et Massy et évite ainsi le Limousin et une partie de l'Auvergne.

Après l'échec de Railcoop dont le projet était de recréer la ligne historique Bordeaux-Lyon, par Limoges, Guéret, Montluçon et Saint-Germain-des-Fossés, c'est un nouvel affront que nous subissons.

L'échec de Railcoop est le symptôme d'un mal profond, celui de l'abandon de relations inter-métropolitaines transversales n'intéressant pas Paris.

Quand nos décideurs comprendront-ils que le maillage radial en étoile autour de Paris condamne irrémédiablement les régions centrales autour du Massif Central ?

La France reste l'un des seuls grands pays européens sans véritable réseau transversal à grande vitesse. L'Allemagne relie ses Länder sans passer systématiquement par Berlin, l'Espagne connecte ses grandes villes entre elles via Madrid mais aussi via Séville, Valence ou Saragosse.

Un axe transversal, entre Atlantique et Rhône-Alpes constituerait un axe privilégiant réellement l'aménagement du territoire. C'est le sens de la demande de création d'un train d'équilibre du territoire (TET) entre Bordeaux et Lyon via Limoges, Guéret, Montluçon et Saint-Germain-des-Fossés.

Le projet évoqué dans la presse, s'il se concrétise, est un nouveau rendez-vous manqué pour le désenclavement ferroviaire du Limousin et de l'Auvergne.

Il serait préjudiciable à leur développement en retardant encore les améliorations attendues en matière de désenclavement et de déplacements.

Le conseil communautaire, réuni en séance plénière ce 21 novembre 2025 demande :

- à l'Etat et aux opérateurs de réseaux de prendre en compte les demandes de création d'un Train d'Equilibre Territorial reliant Bordeaux et Lyon par Limoges, Guéret, Montluçon et Saint-Germain-des-Fossés ;
- à l'Etat de mesurer la gravité de la situation et de tout faire pour que l'aménagement de nos territoires ne soit pas à nouveau, retardé voire abandonné.